

**Communiqué de presse**

Berne, le 13 février 2026

**Mesures de politique intérieure relatives au paquet d'accords avec l'UE:
reportage trompeur de la SRF**

Dans l'émission *Echo der Zeit* du 11 février 2026, la SRF a fait état d'un prétendu accord entre les partenaires sociaux visant à renforcer la protection contre le licenciement des syndicalistes dans le cadre des mesures de politique intérieure relatives au paquet d'accords avec l'UE. Ce reportage ne reflète pas la réalité. De plus, la SRF a omis de mentionner dans son reportage la position défavorable de l'Union suisse des arts et métiers usam. Le public a ainsi été induit en erreur quant à la situation réelle.

Dans son émission «Echo der Zeit», la radio SRF a parlé de la mesure 14, une mesure d'accompagnement exigée par les syndicats en lien avec les nouveaux accords avec l'UE. Un prétendu accord entre les partenaires sociaux a également été évoqué. Cela ne correspond ni aux faits ni à la communication du Conseil fédéral.

De plus, la SRF a ignoré un communiqué de presse envoyé au préalable par l'Union suisse des arts et métiers usam. Celui-ci exprimait sa déception face à la volonté du Conseil fédéral d'introduire de nouveaux privilèges pour les syndicats. «Le Conseil fédéral cède ainsi aux pressions des syndicats», a déclaré Urs Furrer, directeur de l'Union suisse des arts et métiers. La mesure 14 n'a rien à voir avec les accords avec l'UE et porterait, même sous une forme atténuée, atteinte à un pilier essentiel du marché du travail libéral suisse. L'usam continue de s'opposer à la mesure 14.

Au lieu de tenir compte du communiqué de presse de la plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, seule l'Union patronale suisse – deuxième partenaire social patronal après l'usam – a été mentionnée pour représenter les employeurs. Du côté des employés, c'est la position largement concordante des deux partenaires sociaux (USS et travailssuisse) qui a été relayée. Compte tenu de la position clairement défavorable de l'usam, il aurait été indispensable de la mentionner pour garantir le caractère correct du reportage.

En résumé, le reportage de la SRF a présenté la décision du Conseil fédéral comme un «accord», ce qui est contraire à la réalité. Dans le même temps, la position clairement défavorable de l'usam, qui est une voix importante parmi les partenaires sociaux, a été ignorée. Cela a renforcé la fausse impression d'un prétendu accord.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Urs Furrer, directeur, portable 079 215 81 30

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.